

# Le cheptel bovin au Maroc

## Evolutions récentes et défis futurs

Pr. SRAÏRI Mohamed Taher, IAV Hassan II, Rabat, mt.srairi@iav.ac.ma

Les bovins constituent une composante essentielle de la richesse animale domestique au Maroc. En effet, même si le pays demeure surtout réputé pour ses ovins, localisés principalement dans les zones pastorales, les bovins y ont toujours été plus associés aux terroirs cultivés. Ils y représentent un élément majeur de mise en valeur des fourrages et des résidus de cultures (chaumes, pailles, feuilles et collets de betterave, ...), de préservation de la fertilité des sols (fumier), d'approvisionnement en produits nobles (lait, viande et cuir) et de création d'opportunités de travail et de revenus. Les politiques récentes de l'élevage ont eu des incidences bien plus marquées sur le cheptel bovin que sur les ovins et caprins. Elles ont induit des changements prononcés de la structure génétique des troupeaux. Les premières interventions ayant été appliquées depuis les années 1970, suffisamment de recul est désormais disponible pour se livrer à un bilan critique des options retenues. Cette même démarche peut contribuer à enrichir la discussion quant aux projections de production définies pour le cheptel bovin dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV), en prenant soin d'y intégrer les éléments de contexte physique et humain où se déroule cette spéculation. C'est ce que se propose d'aborder le présent article.

### Bilan des politiques récentes de l'élevage bovin

Le fait marquant des politiques récentes d'élevage bovin au Maroc a été l'adoption d'une orientation laitière. Le "Plan Laitier" de 1975 visait ainsi une importante augmentation des effectifs de bovins de races spécialisées (photo 1). La promotion des cultures fourragères, l'encouragement de la collecte du lait ou encore la taxation des importations de poudre lactée étaient aussi planifiés. Près de 35 années

plus tard, des retombées significatives sur le cheptel bovin ont été enregistrées. Ainsi, même si les effectifs bovins sont restés relativement stables, la structure génétique du cheptel a été radicalement bouleversée (figure 1). L'incitation à la collecte laitière s'est accompagnée d'une forte régression du nombre de vaches de races locales en raison de leur potentiel productif limité au profit des bovins de type croisé et de races laitières importées (surtout la Holstein). Aujourd'hui, les proportions de ces trois groupes génétiques

seraient respectivement de 48,37 et 15%, alors qu'en 1970 elles étaient de l'ordre 97,5 ; 2,0 et 0,5 %.

Ces changements s'expliquent en partie par l'amélioration des conditions environnementales, notamment dans les zones de grande hydraulique avec des fourrages irrigués, qui représentent près de 60 % des volumes de lait produit sur moins de 15 % de la SAU. Cela a généré des opportunités de revenus stables via la commercialisation du lait. Une autre donnée intangible qui a favorisé les races laitières et leurs produits de croisement est leur meilleur potentiel de croissance en comparaison avec les bovins de races locales. C'est d'ailleurs cette dualité de fonctions de production (lait et/ou viande) des bovins dits "améliorés" (les croisés et les "races pures") qui contribue à une confusion dans leur finalité productive. En effet, cela continue de créer pour une majorité d'exploitations paysannes une compétition pour les maigres ressources alimentaires disponibles, qui se traduit par des options stratégiques à clarifier : nourrir quel atelier en priorité, les vaches laitières ou leur descendance ? Comme les vaches demeurent dans cette configuration le support indispensable à la production de viande (pas de vêlage, pas de veau à engraisser), le lait se retrouve comme un co-produit nécessaire à la viande.

Les parts des deux produits (lait et viande) dans le chiffre d'affaires bovin sont en fait dépendantes des choix de chaque exploitation et des termes du marché.

Vaches de race Holstein dans un élevage au Tadla



102 ■ Agriculture du Maghreb ■ n°53 ■ Juillet/Août 2011

Figure 1. Evolution des effectifs de vaches des différents génotypes au Maroc (1970/2006)



Jusqu'en 1990, le prix du lait "départ ferme" représentait près de 65 % de la valeur du lait acheté par le consommateur. Cette proportion a depuis régulièrement chuté, jusqu'à moins de 47 % (Tableau 1), induisant l'apparition de tensions entre les opérateurs de la chaîne autour du concept clé de répartition de la valeur. Le renchérissement récent des prix des intrants non compensé par une augmentation du prix du lait, a donc fait surgir avec acuité la question de la rentabilité de l'élevage bovin, laitier ou mixte.

Les politiques retenues ont néanmoins permis de sécuriser les approvisionnements en lait et en viande bovine, à la hauteur des besoins exprimés. Selon les

statistiques officielles, la production de lait a ainsi crû de 450.000 à 1,7 million de tonnes entre 1970 et 2010, tandis que celle de viande bovine a augmenté de 92.000 à 163.000 tonnes. Ces tendances confirment la prééminence de l'intérêt accordé au lait destiné à l'industrie de transformation (plus de 65 % des volumes produits). Toutefois, ces réalisations doivent être tempérées au vu des investissements consentis. Les importations de bétail laitier ont ainsi atteint près de 400 000 génisses pleines depuis 1970, tandis que pareil effectif de vaches de "races pures" est inexistant à l'heure actuelle... Une majorité de génisses importées n'ont pas réalisé des carrières de production à la hauteur de

leurs potentiels, car placées dans des environnements peu favorables. Avec le renchérissement des intrants, une volte-face s'avère nécessaire si l'éleveur désire sécuriser la rentabilité de son activité : aussi bien productivité (un minimum de 6 000 kg de lait par vache présente et par an avec peu d'accidents de reproduction) que longueur de la carrière (4 lactations et plus) doivent être au rendez-vous. Cela renvoie à l'adoption des bonnes pratiques d'élevage, sous-jacente à un appui technique de proximité à généraliser à une multitude d'exploitations agricoles paysannes de petite taille (plus de 80 % des exploitations reposent sur moins de 5 ha et comptent moins de 5 bovins) et aux moyens financiers limités...

### Défis futurs pour l'élevage bovin au Maroc à l'aune des objectifs assignés à ce secteur

Le PMV entend accélérer le rythme de l'augmentation des productions bovines (lait et viande), en ciblant une professionnalisation accrue de ces deux spéculations, autour du concept de l'agrégation. Cette claire volonté risque néanmoins d'être entravée par certaines limites naturelles et organisationnelles. Tout d'abord, la généralisation de l'appui technique aux élevages bovins pour y récupérer des manques à gagner nécessite d'instaurer au préalable l'identification du cheptel et le contrôle de performances... Et même si le contrôle de performances était d'actualité, il ne constitue pas une fin en soi s'il n'est pas couplé à un retour de l'information à l'agriculteur, afin de l'orienter dans des choix de correction des erreurs.

Une autre condition fondamentale pour concrétiser les objectifs retenus réside dans un surplus d'intérêt à l'environnement physique. Jusqu'ici l'essor de l'élevage bovin laitier et mixte s'est surtout concrétisé dans les zones de grande hydraulique avec le recours aux fourrages irrigués. Or, dans ces conditions, des études récentes montrent que près de 1,8 et 19,3 m<sup>3</sup> d'eau sont nécessaires pour obtenir respectivement 1 litre de lait et 1 kg de carcasse bovine. Ces chiffres, très proches des références internationales en la matière, sont alarmants dans la mesure où une part importante de l'eau provient parfois des nappes souterraines, ce qui a conduit dans certaines régions à leur tarissement. D'importantes marges de manœuvre existent cependant pour améliorer la valorisation de l'eau par l'élevage, pour peu que les éleveurs puissent convertir leurs systèmes de production :

### Evolutions des prix du lait "départ ferme" et à la consommation au Maroc (1970/2010)

Année	Prix du lait "départ ferme" (1)	Prix du lait à la consommation (2)	(1) / (2) (%)
1970	0,54	1,05	51,4
1975	0,90	1,20	75,4
1980	1,44	2,10	68,6
1985	2,05	3,10	66,1
1990	2,62	4,10	63,9
1995	2,94	5,00	58,8
2000	2,94	5,40	54,4
2005	2,94	6,20	47,4
2010	3,00	6,40	46,9



Vache croisée Charolais x Holstein en lactation dans un élevage des Doukkala



Taureau de race Charolaise

- augmentation de la productivité du cheptel,
- substitution des systèmes d'irrigation gravitaire par le goutte-à-goutte,
- amélioration de l'efficacité d'usage de l'eau par les fourrages, etc.

Une autre évolution de l'élevage bovin au Maroc est sans doute le renforcement de la viande comme co-produit crucial du lait, même dans des élevages bovins avec des races laitières. Ce paradoxe aura d'ores et déjà 40 ans, mais se trouve aujourd'hui bousculé par l'émergence du croisement industriel. En effet, on assiste depuis une dizaine d'années à l'irruption en force dans le paysage bovin de gènes de type viandeux (Charolais, Limousin, Blanc Bleu Belge, etc.) (photo 2). Ceux-ci procurent effectivement des opportunités de croissance meilleures que les races à lait, mais ils créent en parallèle des risques qu'il importe de maîtriser. Dans les élevages laitiers paysans, le croisement industriel complique encore plus la préparation en interne de génisses destinées au renouvellement et cela ne peut qu'accroître la dépendance vis-à-vis de l'importation. Une autre crainte est de voir des éleveurs ne pas assimiler la philosophie du croisement industriel (où les mâles comme les femelles sont entièrement destinés à l'abattoir) et conserver des génisses pour des carrières reproductives, au prétexte

de leur bonne conformation. C'est ce qui commence déjà à s'observer dans certains bassins laitiers où les éleveurs sont ensuite surpris des mauvaises performances laitières de ces femelles (photo 3). Dans les élevages plus allaitants, avec des vaches de races locales ou de type croisé, l'usage de gènes viandeux en croisement pose la question des risques de dystocias qu'il importe de gérer par une assistance vétérinaire appropriée. Par ailleurs, les veaux croisés ne sont intéressants que s'ils sont inclus dans des conditions alimentaires favorables, ce qui impose aussi un suivi zootechnique de ces élevages. Ces considérations démontrent que le croisement industriel n'est pas une panacée, mais qu'il doit être utilisé avec prudence, pour ne pas mettre en péril tous les efforts antérieurs de la politique laitière et conserver un minimum d'homogénéité génétique.

### Pour conclure

Il apparaît que le cheptel bovin a connu des évolutions mouvementées depuis l'Indépendance. Sa structure aura été modifiée radicalement par l'injection de gènes laitiers et plus récemment par le début de l'usage de gènes viandeux. Le pool génétique des races locales aura été le grand perdant de ces manipulations, en raison de l'urgence des interventions

(une demande en pleine croissance). Or, ces races locales présentent des caractéristiques intéressantes de rusticité, de qualité des produits et de variabilité des potentiels que des politiques d'élevage éclairées pourraient explorer. Pour cela, la réhabilitation de la recherche en partenariat avec les associations d'éleveurs est plus que nécessaire à un moment où les races locales auront été le parent pauvre incontestable de la recherche zootechnique au Maroc.

Les bouleversements de la structure génétique du cheptel bovin et de l'environnement d'élevage (irrigation, usage des concentrés, couverture vétérinaire, etc.) auront permis au cheptel d'augmenter notablement ses niveaux de production en lait et viande, avec des effectifs quasiment inchangés. L'amélioration de la productivité s'est donc réalisée mais à un coût important, que ce soit en termes d'importations d'animaux ou encore en termes d'usages d'eau et d'intrants. A l'avenir, le maintien des rythmes d'augmentation des productions bovines devra certainement composer avec un environnement physique où les ressources hydriques et édaphiques ne doivent plus être considérées comme infinies. Leur préservation de la contamination par les polluants (résidus de pesticide, nitrates, etc.) devra aussi s'imposer pour garantir la durabilité des systèmes de production adoptés. Pour ce faire, le levier d'action prioritaire devrait être l'élément humain (davantage de formation et d'encadrement), surtout dans les très nombreuses exploitations de petite taille.

Afin de concrétiser l'adhésion des éleveurs à cette philosophie du "produire plus et mieux", l'instauration d'une meilleure gouvernance autour des enjeux vitaux des chaînes bovin lait et viande est plus que souhaitable : répartition de la valeur, rémunération individualisée de la qualité, financement de l'appui technique, organisation professionnelle, etc.